



PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉCOLE SAINT HILAIRE

« Qui accueille en mon nom cet enfant, m'accueille moi-même. » (Lc 9 ,48)

« Venez et voyez ! » (Jn,1,39)

Notre établissement est ouvert à tous, conformément à la volonté de l'Église catholique de mettre à la disposition de tous, ses orientations éducatives. Ainsi, notre établissement, par sa contribution au service éducatif de la Nation, rend un service d'intérêt général. C'est pourquoi il est associé à l'État par contrat, dans le cadre de la loi Debré de 1959 et de la loi Rocard de 1984.

Ce projet, propre à notre établissement, fonde ses propositions éducatives sur la vision chrétienne de la personne humaine, partagée par tous les établissements catholiques. La dimension sociale de la personne implique que l'École prépare chacun à la vie civique et à l'engagement. Le projet d'établissement comprend notamment un parcours citoyen, permettant de découvrir et de vivre les valeurs de la République. La liberté, l'égalité et la fraternité ne peuvent se construire que dans un espace où chacun peut partager sa culture et exprimer ses convictions dans la connaissance et le respect de celles d'autrui.

La liberté de conscience et la liberté de religion, défendues par l'Église catholique, sont aussi garanties par le principe de laïcité. Cela crée le cadre nécessaire aux échanges et au dialogue indispensables pour fonder un projet de société commun.

L'école Saint Hilaire est un Etablissement Catholique d'enseignement et donc un lieu de formation humaine et chrétienne des enfants, enracinée dans l'Évangile.

A travers une éducation saine, valorisante et respectueuse de chaque personne, l'école Saint Hilaire veut donner aux enfants de tous les horizons qui lui sont confiés une base solide pour les aider à s'épanouir humainement et spirituellement.

Cette éducation passe par la prise en compte des acquis des élèves et de leurs conditions actuelles de vie. Une attention particulière est portée aux enfants nouvellement arrivés dans l'école et à leurs familles.

Dans un climat d'écoute, de confiance, d'entraide et d'attention aux autres, chacun est encouragé à développer au mieux ses capacités, à acquérir le sens de l'effort et le goût du travail bien fait.

Dans une vie conforme à l'Évangile, l'école Saint Hilaire se propose de donner à ses élèves la chance de connaître le Christ, de l'aimer et de témoigner de leur foi par la joie.

Dans cette perspective, chaque membre de la Communauté éducative cherche à contribuer à développer chez l'enfant la charité, le respect de l'autre et de soi-même, l'autonomie qui conduira à une vie adulte responsable et généreuse. C'est pour cela que chaque éducateur a à cœur de vivre ce qu'il exige des enfants. L'exemple d'une relation simple et franche, vécue dans une entraide joyeuse au sein de l'équipe éducative est un puissant témoignage d'unité, une condition indispensable pour que chacun soit heureux à la place qui lui est confiée dans sa mission d'éducation.

Chaque membre de la Communauté éducative, enseignants, parents, élèves, gestionnaires, personnels, en lien avec la paroisse, est engagé dans ce projet. Tous se donnent ensemble les moyens de le mener à bien.



Projet d'établissement de septembre 2018 à 2021

« Chaque école catholique se dote d'un projet d'établissement, sous la responsabilité du chef d'établissement. Le projet d'établissement, dont l'objet est la mise en œuvre du projet éducatif, peut comporter plusieurs volets : pédagogique, éducatif, pastoral... » Art 132 Statut de l'enseignement catholique.

Le projet d'établissement est l'instrument de pilotage de l'établissement. Son objectif premier : mettre de la cohérence dans l'ensemble des actions conduites avec les différents acteurs. Autrement dit, il permet de choisir et d'organiser des actions, de se donner des orientations prioritaires pour apporter un surcroît de dynamisme, pour introduire des changements dans la vie de l'école. Il se déclinera en **projets d'actions** dans les domaines **pédagogique, éducatif et pastoral**.

I. Domaine éducatif : Construire une relation de confiance, de qualité, qui ait du sens...

1. Offrir un cadre rassurant pour permettre à chacun de partager sa culture, exprimer ses convictions dans la connaissance et le respect de celles d'autrui.
2. Apprendre à vivre en société, à agir collectivement.
3. Ecouter les questions du monde, aider au discernement et engager à agir.

Nos pistes d'action :

Les conseils d'enfants : Dans l'établissement, l'enfant ou le jeune doit pouvoir découvrir à travers des initiatives, l'envie d'être acteur dans la société et de la faire évoluer.

Entretien, rénovation des espaces collectifs (cour, cantine) : impliquer les membres de la communauté éducative (parents, enseignants, élèves...) dans l'aménagement des espaces collectifs et ainsi participer de manière originale à la vie de la communauté éducative.

- Projet autour de la réalisation d'une fresque murale période 1 année scolaire 2021 2022

Rencontrer des croyants témoin de leur foi en Dieu : Accueil une fois par mois d'un prêtre de la paroisse.

Proposer des Temps forts en lien avec le calendrier liturgique : célébrations de rentrée de Toussaint, messes de Noël, de Pâques.

Vivre une Catéchèse : préparation aux sacrements par des bénévoles en dehors du temps scolaire.

Vivre une Première annonce de l'évangile avec tous les enfants en classe avec l'aide d'une animatrice pastorale (Claire Daniel).

Participer à des projets de solidarité : Course contre la faim, opération « Bol de riz » le vendredi saint au profit du Secours Catholique, les « défis carême » pour les élèves du cycle III.

II. ASPECT PEDAGOGIQUE : Favoriser la réussite de tous.

1. Valoriser la réussite par un regard positif « lorsqu'une personne ose et se lance dans son travail sans avoir peur du regard des autres, elle peut grandir et se construire. »¹

« Il est indispensable d'apprendre à maîtriser des règles, de s'approprier des savoirs, d'acquérir des méthodes, car rien de solide ne peut s'édifier sans règles, sans savoirs et sans méthodes. Mais tout cela ne prend sens que dans la perspective d'une éducation à la liberté intellectuelle. Liberté d'oser, liberté de prendre des risques, liberté de s'aventurer. »²

Nos pistes d'action :

Développer des projets artistiques, culturels et sportifs qui engagent les élèves et les rejoignent dans leur différence. **Ex : projet film** pour les CE1 (2017-2018), **atelier couture** (2017-2018), **Chorale** (2018-2020) **Projet « Les enfants pour la biodiversité »** (CM2 Mars 2020) **Projet Nature** (2020-2021) avec la réalisation d'un poulailler et d'un jardin portager ...

Favoriser les sorties pédagogiques.

L'école est le lieu d'acquisition des savoirs. Elle est ouverte sur le monde qui l'entoure. Les sorties scolaires contribuent à donner du sens aux apprentissages en favorisant le contact direct avec l'environnement naturel ou culturel, avec des acteurs dans leur milieu de travail, avec des œuvres originales...Les sorties concourent ainsi à faire évoluer les représentations des apprentissages scolaires en les confrontant avec la réalité. **Ex :** espace Mendès France, Musée Sainte croix, médiathèque François Mitterand, archives départementales...

EX : sorties scolaires avec nuitées : classe de mer pour le cycle II (octobre 2018), classe sportive (CPA Lathus juin 2019) classe « Sport et énergies » (Saint Georges de Didonne Mars 2020) pour le cycle III.

... Printemps 2022 Classe découverte à Lascaux pour les élèves de Cycle II.

Utiliser les outils numériques pour favoriser l'ouverture sur le monde, proposer une pédagogie différenciée, aider les élèves à apprivoiser les écrans et grandir... (soirée animée par l'ANPAA pour les membres de la communauté éducative autour du thème « **les écrans les apprivoiser et grandir** »)

Ce projet d'établissement est ouvert.

Ainsi, Il pourra évoluer selon les propositions des enseignants et les besoins repérés par les différents partenaires dans le respect des orientations du projet éducatif de l'école et du projet diocésain.

¹ Projet diocésain 8 décembre 2010

² Pascal Balmand secrétaire général de l'enseignement catholique.

I. Exposé des motifs

Les établissements catholiques d'enseignement sont ouverts à tous, conformément à la volonté de l'Église catholique de **mettre à la disposition de tous ses orientations éducatives et la richesse de l'évangile**, de servir les jeunes et les familles. Ainsi, ces établissements, par leur contribution au service éducatif de la Nation, veulent rendre un service d'intérêt général. C'est pourquoi, ils sont associés à l'État par contrat, dans le cadre de la loi Debré de 1959 pour l'enseignement relevant du ministère de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la formation de 1984 (pour l'enseignement relevant du ministère de l'Agriculture).

Ces établissements ont pour vocation de répondre à des besoins humains, culturels, éducatifs, sociaux et professionnels de tous les citoyens. Ils ont pour objet de préparer, pour chacun à la vie civique et à l'engagement. C'est pourquoi les projets d'établissement comprennent généralement un parcours citoyen, permettant de découvrir et de vivre les valeurs de notre pays.

La liberté, l'égalité et la fraternité ne peuvent se construire que dans un espace où chacun peut partager sa culture et exprimer ses convictions dans le respect de celle d'autrui.

La liberté de conscience et la liberté de religion, affirmées par l'Église catholique (cf. Concile Vatican II, *Dei Verbum*, *Humanae*), une personne « ne doit pas être entraînée à agir contre sa conscience, pas plus qu'elle ne doit être empêchée d'agir selon sa conscience », protégées par la Déclaration universelle des droits de l'homme (cf. article 18), sont aussi garanties par la Loi française (cf. article 1 de la loi de 1905 : « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes [...] dans l'intérêt de l'ordre public »).

Cela crée le cadre nécessaire aux échanges et au dialogue indispensables pour fonder un projet commun de société.

Ainsi, l'enseignement catholique n'est pas catholique par son recrutement mais par son projet. Il se fonde donc sur une conception chrétienne de la personne dont l'évangile de Jésus-Christ est la référence constante : **la personne est unique, elle se construit en relation**, elle comporte une dimension aussi bien corporelle, intellectuelle, morale, affective que spirituelle, elle est vulnérable, elle est libre et responsable.

Une telle conception de la personne humaine oriente le projet de l'enseignement catholique qui ne sépare pas enseignement et éducation, **transmission des savoirs et éducation à la relation**. Ce projet éducatif chrétien vise à faire grandir l'élève dans toutes ses dimensions. **Il imprègne la vie de l'établissement et repose sur l'évangile** : la fraternité et l'accueil, des plus fragiles, lesquel·les se fondent sur la paternité universelle de Dieu et le salut annoncé à tous en Jésus-Christ.

En ce sens, chaque membre de la communauté éducative – élève, parent, enseignant, personnel, bénévoles – est responsable de son rôle et de son engagement. Cependant, même s'il existe des traditions, catholique et des usages, partagés, chaque établissement se caractérise par son propre projet éducatif qui découle de son histoire, de sa culture et de son appartenance à une congrégation ou à un diocèse.

II. Des orientations et des résolutions pour un même projet

Découvrir, à l'intérieur du dépliant, les 8 axes, cœur de notre projet.

III. Comment faire route ensemble ?

En poursuivant le chemin déjà entrepris, connaître et reconnaître, encourager et valoriser ce qui se vit déjà de bon, de beau, de bon, de vrai dans les établissements.

En explorant de nouveaux sentiers, user, explorer, tenter, expérimenter de nouveaux partages, de nouvelles réflexions, de nouvelles coopérations.

En intégrant dans l'emploi du temps de chaque élève, une heure-hors contrat comprenant un parcours d'humanité, d'engagement et de sagesse : ouverture, culture et sensibilisation, éducation intégrale, éducation à la vie, éducation à l'intelligence critique dans des parcours EARS, EUDES, ateliers philo, pratique du débat...

En marquant régulièrement des pauses entre les étapes, en organisant par exemple un conseil d'établissement annuel pour débattre de questions soulevées par le projet interdiocésain.

En quoi notre École est-elle accessible à tous ?

En quoi notre École est-elle catholique ?

Qu'avons-nous fait au service d'une écologie intégrale au sens de *Laudato Si'?*

En se donnant un ou deux indicateurs à reprendre fin an après afin de mesurer le chemin parcouru

(GTREI, EUDES, EARS, Pastorale, Formation, ...)

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

Un projet, un appel

Un projet est toujours écrit à une date donnée, ici le 4 décembre 2020, et il oriente vers un avenir qu'il ignore. Or, en 2020, on peut s'interroger sur nos capacités à envisager l'avenir : la pandémie de coronavirus peut suspendre le temps, conduire à l'incertitude, à l'incertitude toute programmation, car celle-ci risque d'être mise à mal par l'évolution de normes sanitaires encore ignorées.

Pourtant, comme beaucoup de personnes et d'institutions, l'Enseignement catholique des diocèses d'Angoulême, La Rochelle et Poitiers choisit de se donner un projet et des objectifs pour les cinq à dix ans à venir. Il affirme ainsi que l'incertitude, qui n'est pas seulement liée à un petit virus, ne saurait empêcher d'imaginer, de créer, de vivre tout simplement.

Bien entendu que des événements bouleversent le projet, heureusement ! Comme une partition de musique, davantage encore comme la Bible, le projet interdiocésain a besoin d'être interprété, joué, et même s'enrichir de développements qu'il ignore sa lettre ; sans cela, il sera fait de mots qui ne sauront être entendus comme les appels qu'ils veulent être.

« La personne de chacun dans ses besoins matériels et spirituels est au centre de l'enseignement de Jésus ; c'est pour cela que la promotion de la personne humaine est le but de l'École catholique » (Jean-Paul II, Discours au 1er congrès de l'École catholique en Italie, *Osservatore romano*, 24 novembre 1991, p. 4).

L'Enseignement catholique est fait de personnes qui servent d'autres personnes, mais au sein d'établissements, d'institutions eux-mêmes inscrits dans des diocèses, des congrégations, aussi des communes : il entend ainsi servir chacun pour qu'il devienne adulte, mais aussi acteur de la société et de l'Église. Un projet interdiocésain exprime cet ancrage dans lequel chacun se reconnaît et inscrit son chemin.

L'Enseignement catholique est dans la main de l'ensemble de ses acteurs.

Un projet n'empêche la vie ni le contrat, l'Évangile.

Il doit se lire comme un écho au projet de Dieu lui-même qui suscite en chacun liberté et responsabilité.

Belle vie à l'Enseignement catholique, chez nous et ailleurs.

Le 29 novembre 2020, 1er Dimanche de l'Avent

+ Georges Colomb, évêque de La Rochelle & saintes
+ Hervé Gasselhy, évêque d'Angoulême
+ Pascal Wintzer, archevêque de Poitiers



Diocèse d'Angoulême
Diocèse de La Rochelle & saintes
Diocèse de Poitiers

Projet lancé le 4 décembre 2020

www.ec-poitou-charentes.fr

Enseignement catholique Poitou-Charentes

226, Route de Bordeaux - 16000 ANGOULÊME
36, Boulevard Anatole France - 86000 POITIERS

6, Allée du séminaire - 17100 SAINTES

accueil@ec-poitou-charentes.fr - 05 49 88 17 93



Préambule

- Pour une école fidèle et loyale, une communauté tout entière veut s'engager
- Pour une école cohérente et franche, des établissements veulent se mobiliser
- Pour une école audacieuse et courageuse, des équipes veulent s'investir
- Pour une école audible et crédible, des acteurs veulent s'impliquer

Pour un Enseignement catholique en Charentes et en Poitou qui veut inscrire son action dans une fidélité, dans une sincérité à long terme, chacun est invité à s'approprier les huit axes qui suivent à l'aide de repères, de principes d'action, de questions et pistes de lecture.

Repères **Principes d'action** **Questions**

AXE 1 : Les adultes, les jeunes, recherchent le sens profond de la notion d'hospitalité pour donner vie au projet, pour chercher à vivre en frères.

L'amitié est un sentiment naturel ; être fraternel, c'est dépasser cette attache naturelle pour entrer en relation avec une personne n'appartenant pas à ce cercle d'amis. Ceci est fondé dans l'Évangile qui fait de l'amour un commandement et du pardon un impératif (Cf. Jean 13, 34 et Matthieu 18,22).

Promouvoir les « postures positives en contexte d'apprentissage » et encourager l'estime de soi.

Comment faire vivre les instances qui rendent possible la parole et lui donnent un vrai statut ? Comment faire de l'école un vrai lieu d'accueil, sincère, profond, stimulant ?

Avec des ressources pour référence, inspirens-nous...
 • La responsabilité en partage. Les engagements de l'enseignement catholique, 28 juin 2019
 • Amis-Église Gauthier. A l'école de la fraternité, Paris, Cerf, 2015
 • Encyclique du pape François, Fratelli tutti, 3 octobre 2020

AXE 2 : Les croyants, jeunes ou adultes, témoignent de leur joie de croire en référence à l'Évangile.

L'Enseignement catholique se reconnaît, d'abord dans une personne et pas seulement dans des valeurs ; l'Évangile rend témoignage à Jésus-Christ, cette personne qui entre sans cesse en relation et, ainsi, nous révèle Dieu comme Père.

Affirmer et incarner ce que nous sommes, en référence à un enracinement, à une tradition.

Comment rendre la démarche des croyants compréhensible par tous ? Comment accompagner dans leur découverte du Christ, celles et ceux qui le souhaitent ?

Avec des ressources pour référence, inspirens-nous...
 • Confiance des tentes des disciples d'Éphèse, dans le livre de la foi, 1998
 • Lettre à l'attention des pasteurs d'enseignement, 10 mai 2020
 • Annonce évangélique de l'Évangile dans les établissements catholiques d'enseignement, 2009
 • Et dans une perspective chrétienne, Évangile selon saint Matthieu 5, 1-12.

AXE 3 : Les éducateurs travaillent sur le climat scolaire pour rester crédibles.

Des adultes éducateurs s'exposent comme des adultes dignes de confiance pour libérer la parole individuelle et oser affronter le conflit collectif.

« Être soi-même, reconnaître ses erreurs, apprendre de ses erreurs et pardonner. »

Comment intégrer dans nos pratiques ordinaires des habiletés sociales et psycho-sociales ? Comment développer ensemble, collectivement et au profit de chacun, ces attitudes qui nous rapprochent ?

Avec des ressources pour référence, inspirens-nous...
 • Une école catholique, aujourd'hui, c'est quoi ? (Toute des services interdiocésains)
 • Les compétences psycho-sociales de l'OMS
 • Encyclique du pape François, Fratelli tutti, 3 octobre 2020

AXE 4 : Les partenaires œuvrent à la qualité des relations famille/école pour que se construisent confiance et loyauté.

Le développement et le partage d'éléments de culture commune peuvent aider à assurer une communication ajustée.

Lutter contre toute forme de mépris, de stéréotypes et de jugements définitifs qui enferment et prendre le temps de la connaissance pour se comprendre.

Comment prendre en compte l'inquiétude ressentie par les parents, parfois exprimée à travers le « filtre de l'angoisse » ? Comment offrir-on aux parents la possibilité de demeurer « premiers éducateurs de leur enfant » ? Quels lieux, quels temps, quels moyens sont consacrés dans l'établissement à la construction d'une réelle et profonde relation de confiance entre l'école et les familles ?

Avec des ressources pour référence, inspirens-nous...
 • Éduquer au dialogue. L'interculturel et l'interrégional en École catholique (2016)
 • Les compétences psycho-sociales de l'OMS
 • Le Statut de l'Enseignement catholique dans les articles 4, 6, 10, 11 et 14

AXE 5 : Les enseignants promeuvent des classes inclusives pour que personne ne manque au développement de tous.

Une école ouverte à tous, avec des moyens spécifiques et la capacité de leur mise en œuvre, peut faire de chacun pour qui l'accueil au sens large ne soit pas seulement un slogan. Effort qui est tout d'abord à partager et qui n'est trop riche pour n'avoir rien à recevoir. » (Jean-Noël Hain, fondateur du Secours Catholique)

Encourager une véritable dynamique de formation initiale et continue, individuelle et collective, d'outillage et de réflexion.

Comment sont prises en considération différentes formes de pauvreté (économique, sociale, culturelle, relationnelle, numérique...) ? Comment notre projet contribue-t-il à réduire ces inégalités ? Quelle place faisons-nous à celles et ceux qui les vivent ?

Avec des ressources pour référence, inspirens-nous...
 • Les travaux et différentes propositions du CSEI (2016-2020)
 • Des ressources littéraires et numériques
 • Et dans une perspective chrétienne, Évangile selon saint Matthieu 25, 31-40

AXE 6 : L'ensemble des personnes œuvrent pour faire bon droit à une écologie intégrale, au sens de l'encyclique Laudato Si'.

« Tout est intimement lié » : la relation à soi, aux autres et à la société, la dimension solidaire et collaborative, la dimension d'une production et d'une consommation responsables. La prise en compte de cette complexité doit guider nos choix.

Honorer la relation à Dieu en amonçant sa présence au cœur de la création. Prendre soin de chaque être humain parce qu'il est créé à son image et à sa ressemblance.

Comment favoriser la relation à la création et nourrir la dimension d'émerveillement, de spiritualité, d'ignorance, de découverte et de connaissance ?

Avec des ressources pour référence, inspirens-nous...
 • Encyclique du pape François, Laudato Si' sur la sauvegarde de la maison commune (24 mai 2015)
 • La dimension essentielle de l'éducation, l'éducation à l'universelle, au développement, à l'engagement solidaire (15 mai 2013)
 • Les objectifs de développement durable de l'ONU à l'horizon 2030 ; l'éducation au développement durable

AXE 7 : Pour une réelle audace pédagogique, l'école se donne des moyens pour faire ce qu'elle dit et dire ce qu'elle fait.

« On reste trop conventionnel ; il faut oser au contraire, même s'il n'est pas simple de s'affranchir d'un modèle. Cela peut être une forme de motivation » ; cela s'exprime aussi par la culture et par les pratiques artistiques.

Réfléchir avec courage et lucidité à ce paradigme fondamental : « ce n'est pas le maître qui éduque l'élève selon une transmission unidirectionnelle, ni l'élève qui construit seul ses connaissances, mais plutôt leur relation qui les éduque tous les deux en un échange dialogique qui les présuppose et en même temps les dépasse » (Pierre-André Gauthier).

Le regard porté sur l'autre est la clé : considérer ses capacités avant de repérer ses limites est une force. Comment distinguer alors exigence, ambition éducative et excellence qui ne sont pas à confondre avec élitisme ?

Avec des ressources pour référence, inspirens-nous...
 • Pacte éducatif global voulu par le pape François

AXE 8 : Les instances conduisent un profond travail d'introspection pour réfléchir au visage de l'Enseignement catholique pour les temps qui viennent.

La présence de l'Enseignement catholique, son implantation territoriale et son maillage, pour les dix ans qui viennent, est un chantier à ouvrir dès maintenant.

Définir des critères et des échéances pour renforcer et créer des implantations solides.

Quels indicateurs pour des espaces structurants, rassurants, sécurisants où le mot pouvoir est utilisé comme un verbe et pas comme un nom commun ?

Avec des ressources pour référence, inspirens-nous...
 • Les différents travaux en cours et à venir sur la prospective (au niveau local et au niveau national)
 • Quelle présence de l'église au travail et demain ? Élaboration associée du pape François, Évangélii Gaudium (24 novembre 2013)



Règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école est le premier vecteur d'un climat scolaire serein pour l'ensemble de la communauté éducative. Il prend en compte les droits et obligations de chacun des membres de la communauté éducative pour déterminer les règles de vie collective qui s'appliquent à tous dans l'enceinte de l'établissement. Il rappelle les règles de civilité et de comportement.

INSCRIPTION ET ADMISSION

La première étape pour une inscription est un entretien avec le chef d'établissement.

La direction inscrit l'enfant sur liste d'attente et informera la famille de son admission définitive.

La famille fournira une photocopie du livret de famille, une photocopie des vaccinations (D-T-Polio obligatoire) et une photocopie du jugement de divorce stipulant qui a la garde et l'autorité parentale.

En cas de changement d'école, un certificat de radiation doit être fourni par l'ancien établissement.

Cas particulier des 2 ans :

L'école accueille les enfants de deux ans révolus au jour de la rentrée dans la limite des places disponibles. Ils doivent avoir acquis la propreté la journée, pour fréquenter l'école.

FREQUENTATION ET OBLIGATION SCOLAIRE

L'inscription en maternelle implique l'engagement pour la famille d'une fréquentation régulière indispensable pour le développement de la personnalité de l'enfant et pour le préparer à devenir élève.

Les parents préviendront, l'école de l'absence de leur enfant par téléphone (05 49 41 21 86 ou 06 42 26 16 52), mail (ecole.saint-hilaire@orange.fr) ou dans le cahier de liaison de l'enfant. Un mot précisant le motif de l'absence sera fourni au retour de l'élève.

Le personnel de l'école (enseignants et personnel OGEC) n'est pas autorisé à donner de médicaments sauf dans le cadre d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé demandé par la famille au médecin traitant) pour asthme, allergie alimentaire... Dans ce dernier cas nous vous demandons de consulter le chef d'établissement.

Pour les absences exceptionnelles d'enfants dont les parents sont divorcés, il faudra fournir obligatoirement **une autorisation écrite et signée des deux parents.**

Pour ces absences exceptionnelles (voyages...), les parents doivent en informer par écrit la direction. L'équipe enseignante ne fournira pas de travail (leçons, évaluation...) pour pallier l'absence d'un enfant en raison d'un voyage en dehors des congés scolaires.

Toute absence prolongée et non justifiée est susceptible d'entraîner un signalement à l'inspection académique.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

✓ ECOLE

Horaires

- **8h45-11h45** les lundi, mardi, mercredi (sauf les mercredis libérés), jeudi, vendredi
- **13h30-16h10** les lundi, mardi, jeudi et vendredi

Le grand portail ne sera ouvert qu'à partir de 8h30, 11h45, 13h15 et 16h10 pour 15 min.

Au-delà de ces horaires, le portail sera fermé.

✓ Les APC : Activités Pédagogiques Complémentaires

Les APC sont organisées en groupes restreints pour des ateliers de remédiation ou des ateliers en lien avec le projet d'école, pendant toute l'année. L'enseignant préviendra la famille de l'accompagnement éventuel d'un enfant et les dates ainsi que les horaires. En cas d'acceptation, l'assiduité est obligatoire et les horaires respectés.

✓ RECREATION

Il est interdit de retourner en classe pendant la récréation. L'accès à l'oratoire et à la bibliothèque ne sera autorisé uniquement qu'en présence d'un adulte. Les échanges de jouets et de goûters sont interdits à l'école ; il est préférable que les jouets de la maison restent à la maison et ceux de l'école restent à l'école. Les jeux qui favorisent l'isolement (jeux électroniques...) sont formellement interdits ainsi que les téléphones portables.

Un manquement sur ce point pourra entraîner la confiscation des objets non autorisés ou des objets source de dispute.

✓ CANTINE

Les enfants sont invités à respecter la charte de cantine élaborée durant les conseils d'enfants et affichée dans le restaurant scolaire.

Les enfants ayant des allergies alimentaires ou un régime spécial doivent être signalés dès la rentrée, auprès de la direction.

En maternelle, il est demandé d'amener une serviette de table avec le nom et prénom notés.

Si des soucis de discipline sont constatés à plusieurs reprises et perdurent malgré des sanctions, un rendez-vous sera proposé par la direction et pourra aboutir à une exclusion de la cantine.

✓ GARDERIE

Les horaires :

La garderie est ouverte de **7h30 à 8h30** et de **16h10 à 18h30**.

Nous vous remercions par avance de respecter ces horaires.

Garderie du matin 7h30 – 8h30 :

Pour accéder à la **garderie le matin** nous vous demandons d'utiliser le portail électrique. La garderie se situe dans la salle de cantine maternelle.

Garderie du soir 16h10– 18h30 :

Le soir, à **partir de 16h25**, nous vous demandons d'emprunter le portillon électrique rouge au n° 12 de la rue Saint Hilaire.

Pour déclencher l'ouverture de la porte vous devez utiliser en priorité votre téléphone portable et composer le numéro suivant : 06 31 60 81 39. Votre numéro est enregistré dans la centrale informatique en début d'année et sera reconnue par celle-ci afin de déclencher l'ouverture. Si vous rencontrez des difficultés nous vous invitons à nous renvoyer par mail (ecole.saint-hilaire@orange.fr) votre numéro de téléphone afin de procéder à un nouvel enregistrement.

Etude dirigée de 16h30 à 17h15 :

Les enfants, à partir du CP, **auront étude (étude dirigée)** à partir de 16h30 jusqu'à 17h15.

Dans la mesure du possible, il serait souhaitable de récupérer votre enfant ou vos enfants avant ou après l'étude pour ne pas perturber celle-ci.

Garderie les mercredis de 11h45 à 13h00 :

Les mercredis, les enfants peuvent bénéficier de la **cantine** collective et d'un temps de garderie jusqu'à 13h00. Les enfants déjeuneront entre 11h45 et 12h30. Une fois encore, il serait préférable de récupérer vos enfants après le temps du repas. Nous vous demandons d'utiliser le portillon électrique sur ce temps de garderie.

ACCUEIL ET SORTIES DE L'ECOLE

- **Les entrées dans l'établissement se feront par le grand portail de l'école le matin pour tous les élèves des classes élémentaires et maternelles.** Les élèves des classes maternelles pourront être accompagnés par leurs parents si cela est nécessaire.

-Les sorties de 16h10 s'effectueront de la manière suivante :

- les élèves des classes maternelles attendent leurs parents avec les enseignants dans la salle de motricité (12 Rue Saint Hilaire)
- Les élèves des classes élémentaires (CP au CM2) ainsi que les élèves des classes maternelles ayant un frère ou une sœur en classe élémentaire attendent leurs parents sur la cour de récréation élémentaire (16 Rue Saint Hilaire)

✓ SORTIE

Pour la sécurité des enfants, l'école doit être en mesure de savoir précisément avec qui part chaque enfant le midi et le soir. **Si vous souhaitez que votre enfant parte seul ou avec un autre parent même connu de l'école ou avec une autre personne, un mot écrit dans le cahier de liaison est obligatoire.** Au besoin, la carte d'identité d'une personne autre que les parents sera demandée avant de récupérer les enfants.

Pour les classes maternelles, un adulte doit venir chercher l'enfant, dans la salle de motricité. Il ne sera pas confié aux frères ou sœurs aînés sauf si un écrit a été fourni.

Les enfants faisant la sieste l'après-midi doivent être passés aux toilettes et arriver le plus discrètement possible pour ne pas perturber l'endormissement des autres enfants. Les enfants externes seront accueillis entre 13h15 et 13h30, horaires d'ouverture de la porte rouge à côté de la salle paroissiale (en bas de la Rue Saint Hilaire).

LA TENUE

Une tenue vestimentaire décente et propre est demandée. Il est demandé de **bien marquer tous les vêtements** au nom de l'enfant. Pour éviter tout accident, les tongs, claquettes ou chaussures à talon sont interdites. Pour les bijoux, l'école décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration.

RESPECT DE L'AUTRE

Toute forme de violence physique ou verbale est interdite à l'école. Les enfants ne doivent pas se mettre en danger et mettre leurs camarades en danger.

Il est interdit aux parents de réprimander des enfants et de « régler leurs comptes » **seuls à l'école et en dehors de l'école.** Consulter l'équipe éducative pour résoudre un problème est fortement encouragé.

Le non-respect de ce point entraîne une réparation, des sanctions voire l'exclusion temporaire ou définitive de l'établissement en fonction de la gravité des faits et au jugement de la direction.

Les enfants doivent arriver propres et être coiffés quotidiennement.

Aucune école n'est à l'abri des poux. Les parents doivent par conséquent être vigilants et surveiller la chevelure de leurs enfants. Merci de prévenir les enseignants.

Règlement intérieur Ecole Saint Hilaire 2021-2022

RESPECT DU MATERIEL

Les enfants doivent prendre soin :

- Du toboggan et des engins porteurs (réservés aux maternelles)
- Du matériel de sport, des locaux, du portail, des tables, du chalet, des murs...
- De son propre matériel ou celui de la classe
- Des manuels qui doivent être couverts dès la rentrée en prenant soin que le scotch n'adhère pas à la couverture du livre
- Des livres empruntés à la bibliothèque
- Du papier toilette qui ne doit pas être jeté au sol ou complètement sorti du dévidoir.

Tout acte de dégradation ou perte engage la responsabilité de l'enfant et de ses parents qui devront remplacer le matériel.

PROTOCOLE SANITAIRE

Afin que tous les élèves effectuent une scolarité dans les meilleures conditions nous avons pris des mesures garantissant la sécurité de tous.

C'est avec vous et grâce à la responsabilisation et la vigilance collectives que nous assurerons l'éducation pour tous, en protégeant les élèves comme les adultes.

Voici quelques règles à observer pour se protéger et protéger les autres.

Avant de quitter la maison

En cas de symptômes ou de sensation de fièvre, veillez à prendre la température de votre enfant. Si elle est supérieure à 38° C, votre enfant doit rester à la maison. Si une personne est porteuse du virus au sein du foyer, vous devez garder votre enfant à la maison. Dans tous les cas vous devez consulter un médecin qui décide de l'opportunité d'un dépistage.

À l'arrivée à l'école

Les attroupements et les croisements sont limités autant que possible. Les parents des élèves des classes maternelles sont autorisés à entrer sur la cour de l'école avec un masque.

Les élèves sont accueillis dans toutes les classes par les enseignants dès 8h30 et procèdent à un lavage des mains. La classe commence à partir de 8h45.

Hygiène des mains

Les élèves se lavent les mains, a minima : - à l'arrivée dans l'établissement ; - avant chaque repas ; - après être allé aux toilettes ; - le soir, avant de rentrer chez eux ou dès l'arrivée à la maison.

À la cantine

Les élèves d'une même classe déjeunent ensemble. Nous avons mis en place trois salles de cantine (une salle cycle I : TPS PS MS, une salle : CP, CP-CE1, CE1-CE2 et une salle : CM1-CM2, CE2)

Les élèves sont accompagnés par les enseignants jusqu' à la salle de cantine et sont confiés aux membres du personnel.

Que se passe-t-il si un élève présente des symptômes au sein de l'établissement ?

L'élève est isolé avec un masque sous la surveillance d'un adulte qui porte également un masque. Vous serez rapidement contacté par l'école qui vous invitera à vous rapprocher de votre médecin avant tout retour en classe.

Une continuité pédagogique sera proposée si besoin par les enseignants.

Après la classe

Le nettoyage des sols, des grandes surfaces ainsi que des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.

Les locaux sont aérés régulièrement au moins 15 minutes.

DIVERS

✓ Correspondance avec les enseignants

Le cahier de liaison est le lien entre l'école et la famille. Il doit être lu régulièrement et signé.

Les entrevues avec les enseignants sont nécessaires pour le suivi des élèves. Une réunion de classe aura lieu au cours du premier trimestre.

Les entrevues avant et après la classe ne sont pas bénéfiques et empêchent une discrétion vis-à-vis du groupe, des autres parents... Un rendez-vous fixé sera plus bénéfique pour tous.

✓ Anniversaires

Les enfants peuvent fêter leurs anniversaires à condition de prévenir l'enseignant pour ne pas trop perturber l'organisation pédagogique.

Pour éviter les risques d'intoxication, les pâtisseries à base de crème sont défendues.

Pour des raisons pratiques, le gâteau d'anniversaire ne doit pas être trop coulant.

Les bonbons durs, sucettes, chewing-gum sont prohibés à l'école.

Le chef d'établissement et l'équipe éducative